

JEUDI

5 JANVIER 1832.

Ce Journal paraît les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.
On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal, rue d'Amboise, barrière de fer;
Au Bureau de la Conservation des Affiches, Galerie de l'Argue, escalier M, au 1^{er} étage;
À la librairie de M. Babeuf, rue S. Dominique, Et à l'imprimerie du Journal.



PREMIÈRE ANNÉE.

N° 57.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 4 fr. pour trois mois.

On ajoutera pour les frais de poste 2 centimes par N° pour le département et 4 centimes hors du département.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



La Glaneuse,

JOURNAL DES SALONS ET DES THÉÂTRES.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

LE COURRIER DE LYON.

Faites des perruques.

Voici qu'ils se sont réunis 200 pour redresser les idées de ce pauvre peuple que l'on avait égaré jusqu'à ce jour, et le *Courrier*, dans le prospectus qui précédait ses premiers pas, de faire claquer son fouet, de nous parler de ses correspondans, de sa position sociale, de ses 100,000 francs, et de l'esprit qui devait lui arriver de Paris.

1^{er} Numéro. Pâle, très pâle, profession de foi dans le genre de la température d'aujourd'hui, c'est à dire froide et couverte d'un épais brouillard; le sténographe des chambres a eu tous les honneurs de ce premier numéro.

2^e Numéro. Oh! pour celui-là, il nous appartient, et nous allons essayer d'en dire quelque chose: article de fond ressemblant assez au sermon d'un curé de campagne, assaisonné, comme à l'ordinaire, de quelques déclamations contre les esprits forts du pays.

Article 2. *La Némésis*. Oh! oh! Messieurs du *Courrier*, vous faites de la critique littéraire, mais c'est très bien, en vérité, et votre fouet fustige ce pauvre *huron*, osage ou sioux de Barthélemy qui se croyait tout simplement français. Vous traitez de basse et d'ignoble cette poésie qui emporte la pièce: vous criez sous la griffe car vous ne sauriez vous défendre. *Pauvres consciencieux du centre*! il vous compare à des crapaux, en vérité, ce *Barthélemy* ne connaît pas les égards que l'on doit aux gens qui ont une position sociale. *Lafayette*, dites-vous, était un des crapaux de *Robespierre*, qu'est-ce que cela prouve? ou que l'on a fait beaucoup trop d'honneur à Messieurs du centre en les appelant crapauds, ou que l'espèce, depuis 93, en a singulièrement dégénéré.

Puis voici venir cette fameuse correspondance, cette

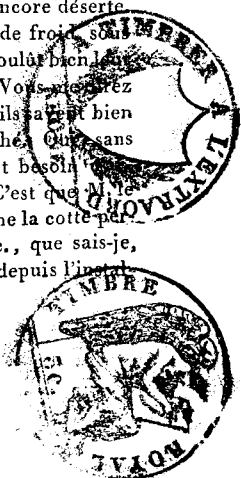
arche de votre journal, à dire vrai, celui qui traite la grande question de la paix et de la guerre paraît en être encore à ses premières armes, mais il promet. Conseillez-lui de ne pas répéter cette malheureuse phrase: *En attendant, le monde marche... que bien, que mal*. Nous lui souhaitons, en attendant qu'il parle français et écrive mieux, une place de maître d'école dans un village.

An nombre de vos errata vous auriez dû signaler cette malheureuse pensée qui vous a fait créer un journal; si vous nous aviez consulté, nous vous aurions dit: Au lieu de nous assommer de vos productions quotidiennes vous auriez beaucoup mieux fait d'employer les cent mille francs que vous avez réunis spontanément pour cette œuvre d'ignorance, à soulager la classe ouvrière, vous nous auriez évité une révolution désastreuse et l'ennui de vous lire.

Comme tout article doit avoir sa fin, nous terminerons par une confidence: nous avons vu sans surprise vos relations avec Alger, nous savions d'avance que certains fabricans de Lyon et les Arabes s'entendraient à merveille.

LA VENTE FORCÉE.

C'était jour de marché au village voisin, midi sonnait au clocher de la paroisse, et cependant la grande place était encore déserte. Il y avait bien ça et là quelques paysans grelotant de froid, sous leurs habits troués, en attendant que quelqu'un voudrait bien leur payer cinq ou six francs ce qui en valait le double. Vous ne savez peut-être que les paysans ne sont pas si bêtes, et qu'ils savent bien ce que valent les denrées qu'ils apportent au marché. Quoiqu'il en soit, ils en connaissent tout le prix; mais ils ont besoin d'argent pour payer l'impôt, et il faut en trouver. C'est que le percepteur n'entend pas raillerie sur ce qui concerne la cote personnelle, mobilière, les portes et fenêtres, etc. etc., que sais-je, moi? on a tant découvert de matières imposables depuis l'installation du gouvernement à bon marché!



Je disais donc qu'il n'y avait presque personne sur la grande place de la commune ; et comme j'étais venu là pour observer les mœurs de la campagne, pour connaître ses besoins, ses opinions, j'entendis beaucoup de choses, toutes très vraies, très équitables, et qui pourtant seraient demeurées perdues, si je ne les avais recueillies avec soin ; car vous savez sans doute que le Gouvernement a beaucoup trop de mal à manger son énorme liste civile et ses éternels douzièmes provisoires, pour qu'il puisse s'occuper d'améliorer le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Et entr'autres choses, j'entendis qu'on devait vendre, le jour même, la vache du père Baraud, ses deux chèvres et son mobilier ; vu qu'il avait l'insolence de se trouver sans ressource pour payer ses contributions, ce qui est très immoral et très pernicieux, surtout chez lui, qui jusque là avait été de la plus scrupuleuse exactitude. Mais comme il se trouvait sans argent, ayant tout donné depuis la révolution de juillet, il était bon de faire un exemple.

Et bientôt j'entendis un huissier qui mettait à l'enchère la vache et les deux chèvres du père Baraud, et son mobilier.

Personne ne voulant acheter, l'huissier se fâcha et dit qu'il y avait de la sédition.

Et il menaça les paysans.

Et un moment après il les battit, pour leur donner une leçon de juste-milieu.

Ma foi, les paysans se rassemblèrent tous et battirent l'huissier.

Puis ils brûlèrent sa baraque.

Le père Baraud remmena ses chèvres et sa vache ; et après quelques jours de jeûne et de misère, il paya l'impôt et garda sa vache et ses deux chèvres.

Mais les paysans perturbateurs ?...

Les paysans ?...

On les mit en prison et le jury les acquitta.

L. A. B.

UN PROLÉTAIRE

A M. Bouvier Du Molart.

Tel est le titre d'un petit mémoire qui nous est remis par M. Guillot, habitant de la Guillotière, nous en reproduisons ici quelques passages qui nous paraissent de nature à piquer la curiosité de nos lecteurs. S'il faut en croire les bruits qui circulent, de nombreux démentis seront donnés à M. Du Molart. Nous connaissons enfin la vérité ; et, comme le dit M. Guillot, *il y aura du scandale dans Landernau.*

Ecoutez, c'est M. Guillot qui parle :

« Dans la nuit du lundi 21 novembre, vers sept heures du soir, je pénétrai, après bien des efforts, jusqu'à l'hôtel qui servait de prison à M. le préfet, détenu par les ouvriers. Au moment où je l'abordai, notre courageux fonctionnaire haranguait le peuple, et lui disait ma foi de bien belles choses, dont je n'ai pu retenir que les suivantes : je les donne ici mot pour mot : *Braves ouvriers, je suis votre père, rendez-moi à la liberté, et si le comte Roguet ne fait pas cesser le carnage, JE MARCHERAI A VOTRE TÊTE !* Certes, voilà de beaux sentimens, mais ils n'étaient dictés que par la peur. On sait comment M. Du Molart tint sa parole. Rendu à la liberté à huit heures du soir, il se concerta avec M. le comte Roguet pour faire continuer le carnage pendant une journée entière. Quel bon père !... »

« Les cris à mort, à mort, proférés par les ouvriers exaspérés, retentirent à nos oreilles. Le général

« Ordonneau que j'avais vu un moment avant, souriait avec cette insouciance qui caractérise le militaire familiarisé avec l'idée de la mort. M. Alexandre, secrétaire de la préfecture, tremblait. Car lui, c'est différent, il n'est pas payé pour avoir du courage. Et M. le préfet ? oh M. le préfet, sa conduite en cette occasion fut celle d'un Spartiate. Il me tendit son bras, en s'écriant : *Tâtez-moi le poulx, vous verrez si j'ai peur.* Les plus beaux traits de l'histoire ancienne pâlisent devant ce TATEZ-MOI LE POULX. C'est du sublime ou je ne m'y connais pas. Je sais bien que des mauvaises langues ont prétendu que M. Du Molart ressemblait en cette occurrence à certain poltron qui, en traversant un bois, pendant la nuit, chante pour chasser la peur qui le galoppe. Moi, je ferme l'oreille à ces propos séditions et je suis prêt à rompre une lance avec celui qui oserait mettre en doute la grandeur d'âme de notre ex-préfet. »

C'était sans doute par modestie que M. Du Molart avait oublié ce *tâtez-moi le poulx... L'arc-en-ciel, les habits de deuil et les habits de fête. Tâtez-moi le poulx* : voilà des expressions qui retentiront dans la postérité la plus reculée.

Suivons M. Guillot.

« Ce n'est pas tout encore : voici un nouveau fait que M. Du Molart a oublié de mentionner.

« Plusieurs volontaires du Rhône s'étaient réunis auprès de M. le préfet ; nous lui proposâmes, malgré les dangers que présentait l'exécution de ce projet, de le ramener à la préfecture. Alors les protestations et les serremens de main furent prodigués aux *gens sans aveu*, j'étais du nombre. M. Du Molart daigna accepter mon bras. Nous l'accompagnâmes jusqu'au premier poste de la garde nationale, plusieurs des nôtres le suivirent jusqu'à la préfecture. Quant à moi, arrêté par les ouvriers, je fus obligé de remonter à la Croix-Rousse, c'était un *ami* que M. le préfet venait de quitter, et le surlendemain cet ami n'était plus qu'un *homme sans aveu*. Qu'y avait-il donc de changé ?... M. Du Molart n'avait plus peur.

Après avoir donné sur la visite de M. le préfet à l'hôtel de ville des renseignemens que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, M. Guillot continue :

« M. Du Molart nous apprend que dans la nuit du mercredi au jeudi, il a changé le mot d'ordre. Bra-vo, M. le préfet ; voilà un véritable coup d'état ! Un mot d'ordre était parti de l'hôtel de ville ; il avait été donné par l'état-major d'un corps de volontaires dont M. Du Molart avait depuis le matin autorisé la formation. Il connaissait les services que nous avions rendus à la ville, il savait que par nos soins et sans le concours des autorités, l'ordre était rétabli ; ils avaient appris que nous agissions de concert avec M. le maire ; il savait que j'avais empêché M. Lacombe de faire afficher une proclamation qu'il dit être républicaine, tandis qu'il est prouvé qu'elle avait été rédigée par un carliste. Il connaissait tous ces faits, et pour satisfaire aux exigences d'un faux point d'honneur, pour paraître avoir conservé un

« pouvoir qu'il craignait de voir s'échapper de ses mains, il change le mot d'ordre, et compromet par cette ineptie la sûreté d'une ville entière. *Que nos grands hommes sont petits !*

M. Du Molart fit une ronde dans la nuit, et s'il faut l'en croire, cette démarche, dans laquelle on vit la marque de quelque courage, rassura les amis de l'ordre.

Voyons ce que pense M. Guillot de cette démarche de M. Du Molart.

« Lorsque M. le préfet fit sa ronde, l'ordre était rétabli par les soins des factieux et des gens sans aveu (telles sont les épithètes dont M. Du Molart gratifie M. Guillot et ses camarades). Les autorités étaient reconnues, les propriétés respectées, des postes nombreux établis sur tous les points de la ville. Les amis de l'ordre étaient rassurés, M. le préfet seul ne l'était pas. Je ne sais pas du reste quels sont ceux qui ont vu dans cette démarche une marque de courage de la part de M. Du Molart : Je n'étais pas là pour lui têter le poulx. »

L'écrit de M. Guillot est terminé par cette question : Qui trompe-t-on ?

M. Du Molart qui sait tout lui répondra peut-être.

GRAND-THÉÂTRE.

BÉNÉFICE DE M. GIREL.

Une Nuit au Château, opéra; *Charles VII chez ses grands vassaux*, drame; *Malek-Adhel*, ballet.

Le public était là à son poste et en nombre. Il devait, à la fois, cette marque d'intérêt et d'empressement à Girel qui le fait rire si souvent, et à l'auteur de *Henri III et sa cour*.

Une Nuit au Château commençait la soirée. C'est un opéra de Paul de Koch, qu'on a revu avec plaisir comme on revoit une ancienne connaissance.

De tous nos auteurs dramatiques, Alexandre Dumas est, sans contredit, celui qui comprend le mieux l'art de nous émouvoir. Il connaît les fibres du cœur et les fait vibrer à son gré. Abondance et hardiesse de pensées, développement de passions et de caractères, intérêt et force de situation, chaleur d'âme, entente de l'amour, telles sont les qualités qui le distinguent : tout cela se trouve réuni dans *Charles VII*; œuvre consciencieuse, large et reflétant toute la couleur de l'époque.

Je ne ferai pas ici l'analyse d'une pièce que tout le monde voudra voir; analyse froide et pâle pour qui connaît déjà ce drame, et déplaisant à qui se propose de l'aller applaudir. Quoi de plus pénible au théâtre qu'un voisin officieux qui vous apprend pendant le premier acte ce qui aura lieu au cinquième : alors adieu l'illusion ! adieu le charme de l'intérêt ! plus de surprise, plus d'émotion ! Et moi journaliste, je vous avoue que je suis fort de cet avis : ma paresse y gagne de doux loisirs. Résumons le fond du sujet. C'est un amour d'Africain enté sur une vengeance de femme. La position est la même que celle d'Hermione vis-à-vis d'Oreste et de Pyrrhus. Qu'importe si vous êtes ému, si l'on vous intéresse, si l'on vous captive jusqu'au dernier vers !

Charles VII et Agnès Sorel projettent leurs ombres à travers cette intrigue. C'est une page de cette vie de roi mise en relief. Voilà bien le souverain voluptueux et insouciant, chasseur et amoureux, s'en remettant à Dieu du soin de son royaume, et ne connaissant d'autre ennemi que l'ennui. Le cœur de Charles est faible, mais il est bon : un mot d'Agnès va lui rendre l'énergie. Il s'arme, il va combattre. A ce réveil de roien léthargie, au mot de guerre qu'il a prononcé, de guerre à mort, vous eussiez entendu les sympathies de notre peuple à nous éclater en bravos et en applaudissemens. N'est-ce pas là un conseil, une

leçon que donnent les masses aux gouverneurs ? Le vieil adage : *Vox populi, vox Dei*, n'est-il pas de tous les temps ? Que nos ministres aillent donc au théâtre ! ils y apprendront la véritable opinion. Mais, comme le public, je m'écarte de mon drame.

Revenons.

Qu'il est grand et beau, ce caractère de Charles de Savoisy, modèle des grands vassaux de ce temps, type d'honneur, de loyauté et de courage ! Voyez-le aimant et malheureux, répudiant son inféconde femme par amour pour la France, à laquelle il veut léguer un défenseur de son nom. Telles sont les broderies historiques de cet immense tableau. Tout cela est vrai, tout cela fait que vous vivez deux heures sous un autre règne que celui de Louis-Philippe.

A travers tant de beautés du premier ordre, la critique a mauvaise grâce à vouloir chercher quelques défauts. C'est son devoir pourtant : elle se cramponne aux chefs-d'œuvre, les dissèque et les soumet au creuset de l'analyse. Voyons. L'escamotage de Bамгère, n'est-ce pas là un moyen indigne du beau talent de Dumas, Quel est le mélodrame où cela ne se retrouve ? N'est-ce pas encore une invraisemblance que la confiance accordée par Charles de Savoisy à Iagoub, lorsqu'il le place comme gardien à la porte de l'appartement où repose Charles VII ! Quelle foi peut-il avoir eue, un homme qui vient de commettre un crime et qui lui a fait l'aveu de sa haine ? La fuite d'Iagoub, pour dénouement, me semble peu admissible. Cet esclave indignement trompé dans son amour ne doit plus pouvoir jouir d'un bienfait qu'il tient de celui qu'il a immolé. Puis, comment ceux qui l'entourent ne l'arrêtent-ils pas ? car il y a eu meurtre. Et Isabelle, témoin du crime, Isabelle qui a crié au secours, comment ne reconnaît-elle pas l'assassin dans Iagoub ? Il est assez reconnaissable par sa couleur. Voilà de ces choses que je me demande, et l'auteur a tort toutes les fois qu'il ne satisfait pas entièrement son spectateur. Mais que sont ces taches ? Elles ne saillissent qu'en raison du talent prodigé dans cette brillante composition ?

Le rôle d'Iagoub, est une création qui appartient toute entière à Dumas. Qu'on le remarque, dans chacun de ses ouvrages, il jette un rôle où il se personifie, où il s'individualise. Ainsi St. Mégrin dans *Henry III*, Antony dans la pièce de ce nom, l'Espion dans *Napoléon*, Iagoub enfin, sont autant de personnages qu'il vivifie de sa philosophie, de son cœur ou de ses passions. Pour moi qui l'ai connu, je trouve là plus d'un rapport. Iagoub résume toute une vie avec ses sentimens de haine et d'amour. Delacroix a rendu les nombreuses nuances de ce rôle souvent avec bonheur et talent. C'était une belle et grande tâche, il a su la remplir aux applaudissemens du public ; mais il cherche trop ses effets, et les inflexions chez lui semblent être plutôt le résultat de l'étude que le jet de l'âme. Qu'il compte davantage sur l'inspiration du moment, qu'il s'y abandonne, et il aura alors des choses trouvées, au lieu d'intonnations de voix forcées. Nous lui tenons ce langage parce que nous sommes sûrs qu'il en fera son profit. La médiocrité seule rejette et redoute la critique. Mad. Cosson s'est fait applaudir par son jeu plein d'âme et sa diction passionnée. Elle a été poignante de douleur dans la scène où elle demande à son époux quels sont ses torts envers lui, et admirable de désordre lorsqu'elle pousse au meurtre Iagoub. Qu'elle y prenne garde, il y a parfois chez elle tendance à la déclamation ; qu'elle évite aussi un balancement de corps tout à fait désagréable. Sévère et scrupuleux sur ses costumes, Valmore a rendu avec une grande fidélité historique la loyale figure du comte de Savoisy. Dans la scène avec Agnès, il a reign de justes et nombreux applaudissemens, par la chaleur de ses reproches sur la mollesse de Charles, mollesse qu'il attribue toute à Agnès. A la grâce et à la légèreté près, Roblin a joué Charles VII d'une manière satisfaisante. Ernest n'a pas dans ses traits et dans son costume quelque chose de ce désordre d'un guerrier, d'un Dunois sortant d'une bataille. Mlle Venzel avait une extinction de voix qui donnait à son débit de la monotonie. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de notre jolie Agnès Sorel. La pièce de Charles VII, jouée avec un heureux ensemble et montée avec un soin qui fait

honneur à M. Berthaud, est appelée à une longue suite de représentations productives.

Je n'en dirai pas autant de Malek-Adhel, dont je consigne ici l'acte de décès. C'est une étrange et bizarre idée, que celle d'avoir traduit en entre-chats, ronds de jambes et pirouettes, le sentimental roman de Mathilde. Mad. Cottin m'a fait pleurer, M. Alexis Blache m'a fait rire, mais il ne m'a pas désarmé. En effet, c'est à n'y pas tenir que de voir la tendre Mathilde danser un pas de deux avec le guerrier Malek-Adhel. Ce serait chose curieuse en carnaval que cette parodie du sentiment. Je ne ne crois pas que ce soit là le domaine du ballet. Laissons-lui la féerie de nos contes et de nos vieilles légendes, et les métamorphoses de notre gracieuse mythologie. M. Blache nous a appris à être sévères en productions chorégraphiques, et le public s'en est souvenu. Cette chute ne peut être imputée à M. Aniel, il nous a montré dans *Obéron* tout ce qu'il pouvait faire. Disons aussi que la musique de M. Hyppolite Sornet, et la manière dont notre orchestre l'a exécutée, n'étaient pas de nature à conjurer l'orage. Desforges par sa légèreté, Mlle Ambrosine par sa grace, Ragaine et sa femme, nous ont accoutumé à les applaudir. Il y aurait de l'injustice à ne pas mentionner ici Revelle pour le talent mimique qu'il a déployé dans son rôle d'Ermite. Nous avons remarqué avec plaisir les progrès de Mlle Hélène, qui cherche à deviner le secret qui fait de Mesd. Desforges et Ambrosine de si légères sylphides.

Le public en partie a quitté la salle bien avant la fin du ballet, il avait une indigestion de spectacle. Il était près de minuit lorsqu'on est sorti, et c'est trop tard pour un journaliste consciencieux, pour un journaliste de province. L. B.

LYON.

S'il faut en croire la *Tribune*, le bruit court dans Paris que Louis-Philippe a abdiqué en faveur de son fils le duc d'Orléans.

—S'il est vrai de dire que tout ce que la loi ne défend pas est permis, on peut donc planter, sans délit, un arbre de la liberté, pourvu toutefois qu'on ne dégrade pas la voie publique; car alors il y aurait *contravention* aux réglemens sur la voirie: d'où vient donc que ceux qui ont planté dans cette commune un arbre de la liberté ont recherché l'obscurité?

Cette plantation s'est faite aux environs de Versailles, l'autorité municipale a fait disparaître ce vestige du patriotisme, mais on n'a pu effacer aussi facilement de la mémoire des habitans cette inscription, plus significative que poétique, qu'on y avait suspendue :

« A l'arbre de la liberté,
« Français, rendons hommage:
« Ce sont nos bras qui l'ont planté
« Conservons notre ouvrage.

« Amis !

« Je vous le dis,

« Et vous devez m'en croire,

« Vivre libre ou mourir que ce soit notre gloire !

« Oui, vivre en travaillant,

« Ou mourir en combattant !

La devise des ouvriers aura le sort des barricades, elle fera le tour du monde.

Le fils de Napoléon, né à Paris le 20 mars 1811, sera conscrit l'an prochain. Point d'injustice ! disent déjà les jeunes conscrits du département de la Seine; tous les Français sont frappés également par la loi du recrutement, et le fils de Napoléon doit recevoir sa lettre de convocation comme tout autre, et mettre la main au chapeau. Si madame sa mère ne veut pas le voir servir sous les drapeaux français, elle lui achètera un remplaçant. Et voilà....

La cour d'assises du Rhône a condamné, il y a quelques jours, à 3.000 fr. d'amende et à trois mois d'emprisonnement la *Gazette du Lyonnais*. M. Théodore Pitrat, gérant de ce journal légaliste, a fait défaut. Cette affaire avait attiré un public nombreux. M. Pitrat n'a-t-il reculé que pour mieux sauter ? Nous verrons.

— On lit dans le *Courrier de Lyon* cette phrase adressée aux ouvriers : *Dans les jours meilleurs faites provision pour les jours mauvais ; amassez et économisez.* Quelle amère dérision ! Voilà du langage des Don Quichotte du ministère ! Ils ont l'impudence de parler d'économie à des hommes qui viennent de prendre pour devise : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.*

— Une lettre que nous recevons de Paris nous apprend qu'on parle, dans quelques salons de la capitale, du prochain départ de Louis-Philippe pour Lyon. Si notre Roi citoyen vient ici pour connaître la vérité, qu'il ne manque pas de visiter les détenus politiques de Roanne ; il pourra y recueillir des renseignements précieux.

FERDINAND VII.

Oh ! des peuples souffrans la justice est tardive.
Elle a le pied boiteux ; mais enfin elle arrive.
Le peuple est patient, car il est éternel.
Nos pleurs ont trop coulé sur le sang fraternel.
Il ne faut plus juger ce roi par contumace ;
La France contre lui doit se lever en masse :
Cette fois nous avons le droit d'intervenir.
Oui, quand un criminel si grand est à punir,
Quand son nom fait bouillir la haine universelle,
Il faut le réclamer au sol qui le recelle.
Si cet infâme roi, fuyant de son palais,
Court chercher un asile au Gibraltar anglais,
Il faudra, par pudeur, qu'on nous le restitue,
Car le vrai droit des gens demande qu'on le tue,
Car il faut voir la fin d'un règne de forfaits ;
Les peuples de l'Espagne, une fois satisfaits,
Epouvantant les rois d'un juste régicide,
Suspendront son cadavre aux colonnes d'Alcide.

(Némésis)

BULLETIN DES ANNONCES

ASMODÉE.

Cette satire dont le premier n° sera publié le 15 janvier courant, paraîtra tous les dimanches, en huit pages in-8.

On s'abonne, quant à présent :

Au bureau de la Glaneuse ;

Au bureau de l'*Ami du Commerce*, rue St-Dominique, n° 5 ;

Et chez M. Idt, imprimeur, même rue, n° 13.

L'abonnement, qui se paye d'avance, est de :

Pour un mois, ... 2 fr.

Pour trois mois, 5

Pour six mois, ... 10.

L. A. BERTHAUD.

J. A. GRANIER, Gérant.

IMPRIMERIE ANDRÉ IDT, RUE ST-DOMINIQUE, N° 13, LYON.